

## LA RADIO

## À propos d'un décret

Quand Hitler renvoya brutalement presque tout le personnel de la Radio Allemande pour mettre des nazis à la place des congédiés, tous les journaux s'indignèrent. Quand il annonce que la Radio allemande sera hitlérienne ou ne sera pas, c'est un nouveau concert d'indignation. C'est bien le cas de dire une fois de plus que chacun doit balayer devant sa porte, car, en France, notre gouvernement de « gôche » prépare la même chose, mais comme l'opération se fait « en douce », sans hurlements, sans coups de poings sur la table ni bruits de bottes, elle n'émeut que peu de gens. Et pourtant depuis le 10 août, la Radio Française est entièrement dans les mains du gouvernement, ou pour parler plus exactement, dans celles du ministre des P.T.T. Le décret du 10 août institue bien une caricature de représentation tri-partite, mais, en réalité, tous les membres des diverses commissions sont nommés par le ministre. Celui-ci, par l'intermédiaire de ses délégués, peut censurer tous les textes à diffuser. Les salariés et employés ne sont engagés que pour un an. Ce résumé succinct du décret suffit pour montrer que la dictature ministérielle est complète et que rien ne peut l'entraver ni la réfréner.

Nos récepteurs ne vont plus recevoir que des émissions strictement conformistes et toutes les opinions politiques ou philosophiques qui seront en désaccord avec celles de l'équipe gouvernementale n'auront aucun espoir de se faire entendre au micro.

On me dira qu'il reste les postes privés. Remarquons que la plupart d'entre eux ont une direction réactionnaire ; le plus puissant, Radio-Paris, va très probablement devenir poste d'Etat, enfin les énormes ressources procurées par la taxe, et les textes de loi en vigueur permettront soit de les racheter soit de les réduire au silence, ou presque, en limitant leur puissance à un nombre infime de kilovatts, et en leur refusant l'utilisation des câbles téléphoniques pour les retransmissions. Ce sera la mort par asphyxie.

Je ne crois pas que la réaction ait été très vive dans le pays. D'ailleurs nous sommes placés devant un état de fait qu'il sera bien difficile de modifier. Il faudrait une campagne énergique de la presse libre (peu nombreuse d'ailleurs), des associations d'auditeurs et des radio-clubs. L'avenir nous renseignera, pour l'instant examinons la répercussion que va avoir ce décret sur la radio-scolaire.

Il est probable que les émissions scolaires presque inexistantes à l'heure actuelle vont devenir plus nombreuses et se feront d'après un plan bien arrêté. L'Etat fera sans doute un effort pour doter les écoles d'appareils récepteurs ; il le fera, non pas par générosité, mais pour pouvoir modeler à sa guise l'esprit de chauvinisme et d'impérialisme soigneusement camouflés pour ne pas trop effaroucher. La radio scolaire va devenir, dans les mains de la bourgeoisie, un instrument puissant pour consolider son pouvoir chancelant. Il nous restera la ressource de réduire nos récepteurs au silence, sans compter les autres moyens dont nous pouvons disposer.

Nous devons dès maintenant résister à cette offensive fasciste, car c'est bien le nom qui lui convient. Les syndicats ont leur rôle à jouer ; personnellement soit comme membre d'un radio-club, soit simplement comme électeur, nous avons aussi notre mot à dire. Résistons très énergiquement dès maintenant, demain il sera peut-être trop tard.

R. FRAGNAUD.